



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

**QUESTIONNAIRE ELECTIONS REGIONALES  
JUN 2021**

**REGION : Centre Val-de-Loire**

**LISTE : Nouveau Souffle**

**TETE DE LISTE : Charles FOURNIER**

**Vos motivations sur les enjeux écologiques :**

Si elle l'emporte, notre liste déclarera « l'état d'urgence écologique et sociale » dans la région.

La COP régionale, initiée au cours de ce mandat par Charles Fournier, est un processus continu, avec un accord tous les deux ans. Nous amplifierons cette COP qui a permis de mettre en mouvement des acteurs divers et d'avancer concrètement sur de nouveaux sujets. C'est l'outil transversal qui doit accompagner la transformation écologique et sociale de toutes les politiques régionales.

Nous nous engageons aussi à appliquer les 20 propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat pour lesquelles la Région est directement compétente.

Nous agirons rapidement pour limiter les effets du dérèglement climatique (budget climatique, conditionnalité des aides...) et pour répondre aux urgences qu'il entraîne (ampleur et fréquence des canicules, sécheresses, inondations, gelées tardives...). Nous accompagnerons particulièrement notre agriculture pour lui permettre de devenir plus résiliente.

**Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :**

Notre liste entend effectivement renforcer la politique de protection des espaces naturels.

Concrètement, en plus de conforter les trois Parcs Naturels Régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine, Perche) et les Réserves Naturelles Régionales en place, y compris en termes de financement, nous voulons accompagner la création du PNR Sud-Berry, mais aussi porter l'idée d'un PNR Sologne (il nous semble d'ailleurs que ce serait l'outil le plus pertinent pour s'attaquer efficacement au fléau de l'engrillagement).

**Votre vision de l'agriculture de demain :**

Les élus écologistes au Conseil régional ont obtenu que le scénario « Afterres2050 » de transition agricole et climatique construit par Solagro soit régionalisé : il est temps d'engager la Région Centre-Val de Loire dans son application pour soutenir le développement de l'agro-écologie et pour organiser les circuits courts.

Afin de développer l'agriculture bio, nous créerons un CAP Bio, nous promouvoir le nouveau label français « Bio Equitable », nous bonifierons les aides à l'installation pour la bio, nous souhaitons atteindre 50 % de bio et local dans les cantines des lycées, nous prévoyons les crédits suffisants pour pérenniser à la fois les aides à la conversion et les aides au maintien, tout en revendiquant que cette compétence demeure régionale dans la nouvelle mouture de la PAC.

Nous couvrirons l'ensemble du territoire régional de Projets Alimentaires Territoriaux dans les 2 premières années de la mandature et créerons un pôle d'animation régional des PAT.

Nous ne soutiendrons ni les élevages industriels, ni les OGM, ni les « bassines ».

**Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire:**

Les élus écologistes ont essayé d'inscrire dans le SRADDET l'objectif de 2030 pour « Zéro artificialisation nette ». Si nos partenaires de la majorité, soutenant des projets d'extension de zones d'activité, ont repoussé cette échéance à 2040, nous tenons à cette échéance de 2030. Nous renforcerons le SRADDET afin de systématiser les réhabilitations de friches et nous financerons un outil dédié au foncier agricole.

Avec la sobriété et l'efficacité, le développement des énergies renouvelables est l'un des piliers de la transition énergétique. Bien entendu, il doit aller de pair avec la préservation de la biodiversité. Nous considérons qu'il est essentiel de faciliter l'entrée des acteurs locaux et notamment des citoyens à la gouvernance des projets d'énergie renouvelable, notamment pour empêcher que ces projets se développent au détriment de la biodiversité : nous développerons sur tous les bassins de vie des Projets Energétiques et Climatiques de Territoire et financerons 200 projets citoyens dans le cadre d'une coopérative régionale des énergies renouvelables.

#### **Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :**

Bénéficier d'une éducation à la nature afin de la comprendre, de se l'approprier et de la respecter est essentiel. Nous proposons notamment que la Région :

- participe au financement de classes nature,
- fasse en sorte que chaque jeune puisse avoir accès à au moins une action d'Education à l'Environnement durant sa scolarité, organise annuellement une « semaine verte » en direction des lycéens, faisant intervenir des artisans, des entrepreneurs ou tous professionnels des métiers de l'environnement pour que les jeunes puissent choisir des stages dans ces entreprises,
- réintroduise la nature dans les lycées.
- décline la COP régionale dans les lycées

La délégation éducation populaire que nous souhaitons créer permettra de travailler sur la mobilisation des jeunes avec l'Education nationale (convention régionale d'éducation à l'environnement et au développement durable), avec la FMDL, le CAVL et les éco délégués.

#### **Votre appréciation du rôle des associations de protection de la nature aux côtés des collectivités et de l'Etat :**

Nous savons que la préservation du patrimoine naturel passe d'abord par la connaissance de la réalité et par conséquent nous pensons que la Région doit s'appuyer sur le travail extraordinaire réalisé par les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE).

Les dispositifs de conventions actuels avec les APNE, mis en place au fil des dernières mandatures par des vice-présidents écologistes, seront pérennisés et renforcés, en particulier les conventions vertes.

#### **Votre manière d'appréhender le partage de l'espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :**

Plutôt que de miser sur une clientèle internationale, notre liste tient à développer un tourisme Nature et Culture, s'ouvrant davantage aux habitants de la région, autour des jardins, de l'art de vivre et des itinérances douces (vélo, randonnée, batellerie, kayak, cheval...) pour permettre à chacun de se ressourcer tout en prenant soin de la nature. Dans le droit fil du succès rencontré par la Loire à Vélo, l'aménagement d'itinéraires doux et structurants doit être poursuivi dans tous les territoires.

Afin que tout le monde puisse profiter d'un droit d'accès à la nature sans risque, nous sommes favorables à l'instauration a minima du dimanche sans chasse chaque semaine, assortie de la création d'espaces forestiers sans chasse et de zones de tranquillité